

INFOS RAPIDES

NOVEMBRE 2024 N° 149

Données des figures et données complémentaires à télécharger

ISOP – n°08 / 08

La pousse de l'herbe atteint un niveau exceptionnel en 2024

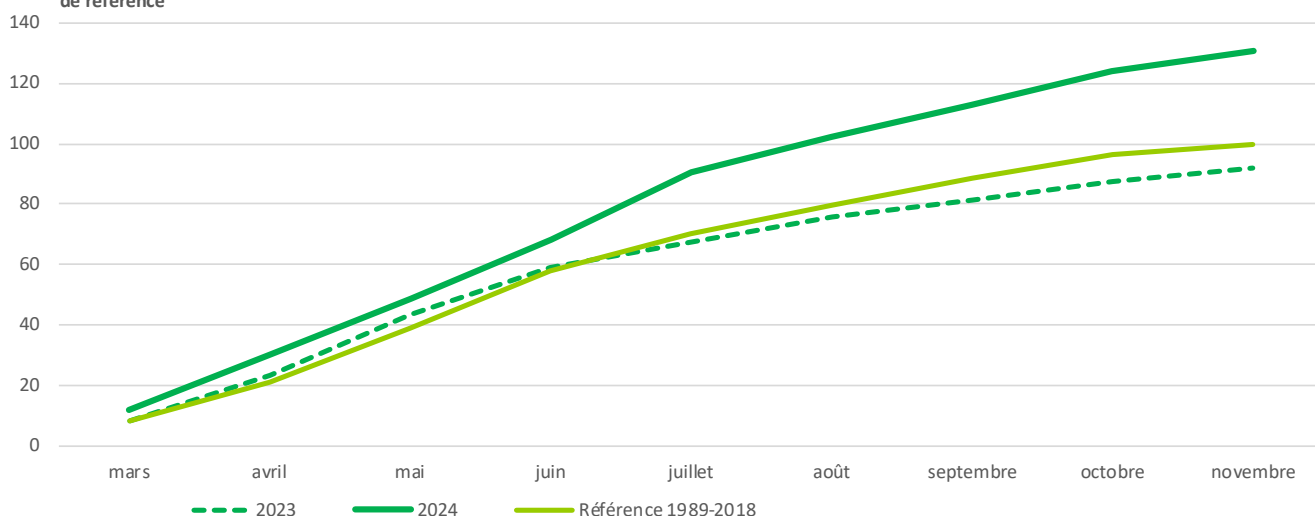
Fin novembre 2024, la production **d'herbe** des prairies permanentes se termine avec un excédent moyen de 31 % au niveau national par rapport à la période de référence 1989-2018. La pousse a été favorisée par des sols fréquemment humides et des températures élevées mais sans excès durant l'été. **Toutes les régions ont bénéficié d'une pousse abondante à l'exception des Pyrénées Orientales.**

Une pousse supérieure de 31 % à la normale

Au 20 novembre 2024, la pousse cumulée des prairies permanentes en France métropolitaine se termine avec un niveau supérieur de 31 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Depuis 1989, seule l'année 2007 a connu une production supérieure à celle de 2024. Les conditions météorologiques sont restées favorables durant toute l'année avec de fréquents épisodes pluvieux permettant le maintien de sols humides. L'excédent qui était déjà de 18 % à la fin du printemps n'a cessé d'augmenter durant l'été et l'automne. Toutefois, l'humidité parfois excessive des sols a pu localement perturber l'accès aux prairies et la valorisation de la production, que ce soit en pâturage ou en fauchage.

Figure 1 : Évolution de la production des prairies permanentes

% de la production annuelle
de référence



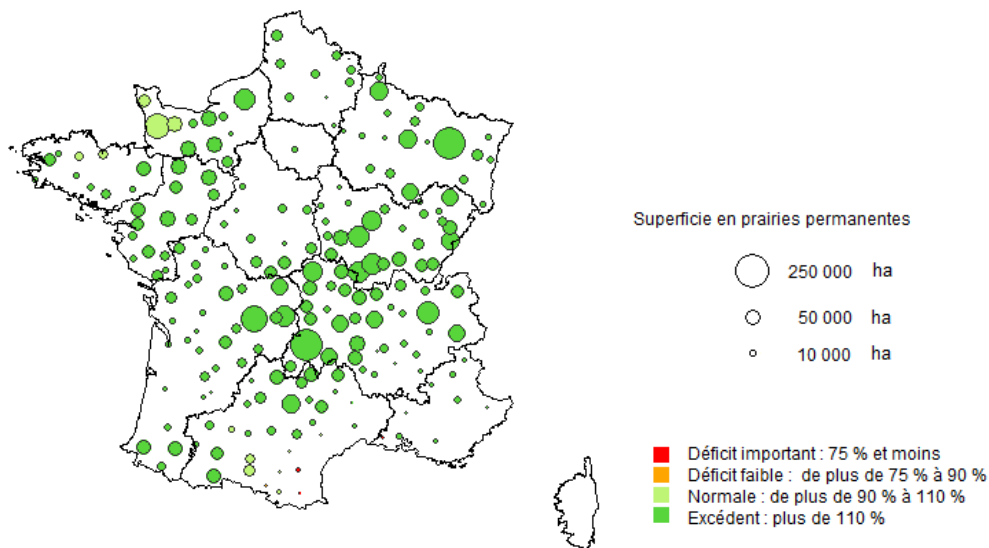
Sources : INRAe, Météo France, SSP

Une pousse largement excédentaire sur la majeure partie du pays

Sur l'ensemble de la période, la pousse dépasse la normale dans toutes les régions. L'excédent varie de 14 % en Normandie à plus de 40 % en Centre - Val de Loire, Pays de la Loire et Grand Est. La production est déficitaire uniquement dans les Pyrénées Orientales, et proche de la normale près de la Manche.

La pousse est excédentaire dans 92 % des régions fourragères (RF) regroupant 96 % des surfaces en prairies permanentes. L'excédent est supérieur à 20 % dans les trois-quarts des RF. Il dépasse 50 % dans environ 12 % des RF, majoritairement situées en Bourgogne et Rhône-Alpes.

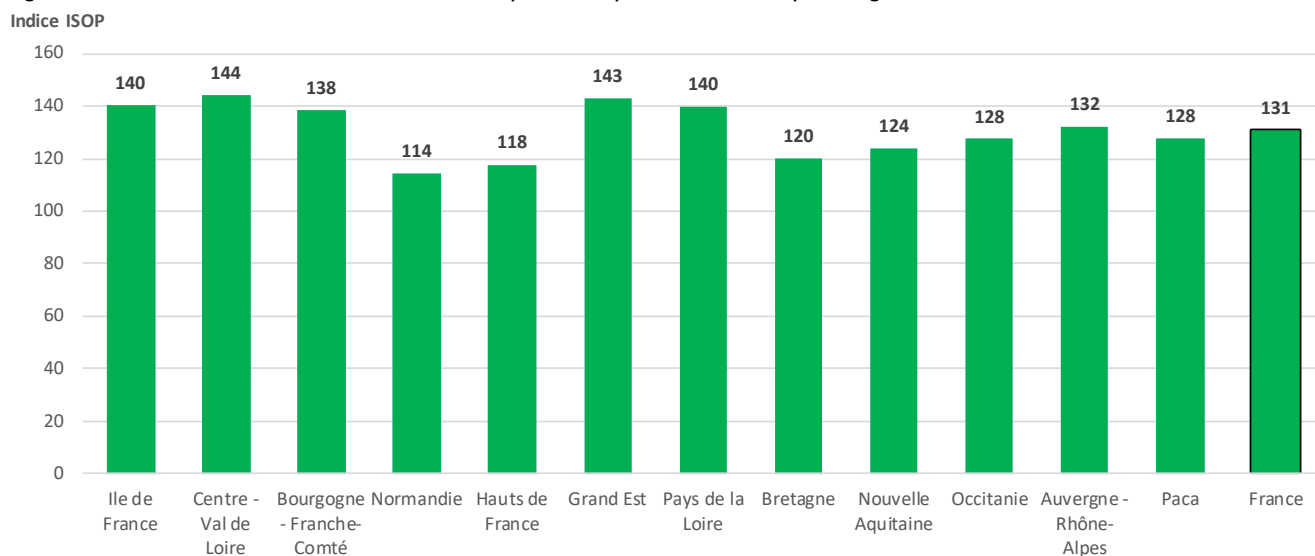
Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 20 novembre 2024



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Figure 3 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 novembre 2024



Dominique Fiche
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires – couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Par convention, la production est dite excédentaire quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme normale quand l'indice est compris entre 90 et 110, faiblement déficitaire si l'indice est compris entre 75 et 90, fortement déficitaire si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :
Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté
alimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2024